

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'accès : 25/08/2023

Date de révision : 01/01/2023

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit :** Platine

**CAS :** 7440-06-4

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance :** Recherche et développement scientifiques

**Coordonnées du fournisseur :**

Matériaux avancés de Stanford

Courriel : sales@samaterials.com

Tél. : (949) 407-8904

Adresse : 23661 Birtcher Dr., Lake Forest, CA 92630, États-Unis

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH conformément à la norme 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Matières solides inflammables (catégorie 1), H228

Pour le texte intégral des mentions H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme

Mot d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

H228

Solide inflammable.

## Conseil(s) de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P240

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.P241

Utiliser des équipements électriques, de ventilation, d'éclairage et antidéflagrants.

P280

Porter des gants de protection/une protection des yeux/du visage.

P370 + P378

En cas d'incendie : utiliser du sable sec, un produit chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Dangers non classés ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH - aucun

---

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Formule : Pt

Poids moléculaire : 195,08 g/mol

N° CAS : 7440-06-4

N° CE : 231-116-1

Composant : Platine

Classification : Sol. inflammable 1 ; H228

Concentration : <=100%

Pour le texte intégral des mentions H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

---

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Sortez de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin.

En cas de contact visuel

Rincer les yeux à l'eau par précaution.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec eau. Consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2) et/ou

dans la section 11

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune donnée disponible

---

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

Conseils aux pompiers Portez un appareil respiratoire autonome pour lutter contre l'incendie si nécessaire.

Informations complémentaires

Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants non ouverts.

---

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Retirer tout sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Balayer et pelleter. Contenir le déversement, puis récupérer avec un aspirateur à protection électrique.

ou par brossage humide et placer dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

Conserver dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination. Contenir le déversement, ramasser avec un appareil électriquement protégé.

aspirateur ou par brossage humide et transfert dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale réglementation (voir section 13).

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Le traitement ultérieur des matières solides peut entraîner la formation de poussières combustibles. Le potentiel de la formation de poussière combustible doit être prise en compte avant tout traitement supplémentaire.

Assurer une ventilation d'extraction appropriée aux endroits où se forme de la poussière. Tenir à l'écart des sources de

Allumage - Interdiction de fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les précautions, voir la section 2.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver dans un endroit sec.

Classe de stockage (TRGS 510) : Matières dangereuses solides inflammables

En dehors des utilisations mentionnées à l'article 1, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée

---

## **SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### Contrôles d'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses, et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN166 Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE).

##### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait appropriée, (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.

Se laver et se sécher les mains. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de la norme EN 374,

contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est donnée à titre indicatif uniquement et doit être respectée.

évalué par un hygiéniste industriel et un agent de sécurité familier avec la situation spécifique de l'accident prévu

Utilisation par nos clients. Elle ne saurait être interprétée comme une approbation d'un scénario d'utilisation spécifique.

##### Protection du corps

Vêtements de protection antistatiques ignifuges. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.

##### Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs à purification d'air sont appropriés, utilisez un masque à particules intégral, cartouches respiratoires de type N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme solution de secours pour l'ingénierie

contrôles. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utilisez un respirateur à adduction d'air complet. respirateurs et composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou CEN (UE).

Contrôle de l'exposition environnementale

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

---

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

### Apparence

Forme : poudre

Odeur

Aucune donnée disponible

### Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

### pH

Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation

Point/intervalle de fusion : 1 772 °C (3 222 °F)-lit.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : 3 827 °C (6 921 °F)-lit.

Point d'éclair

N / A

Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

La substance ou le mélange est un solide inflammable de catégorie 1.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative

21,45 g/mL

Solubilité dans l'eau

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

ViscositéAucune donnée disponible

Propriétés explosives

Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes

Aucune donnée disponible

Autres informations de sécurité

Aucune donnée disponible

---

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts, alcools

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

- Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Oxydes de soufre

Autres produits de décomposition

- Aucune donnée disponible

En cas d'incendie : voir section 5

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Inhalation : Aucune donnée disponible

Cutanée : Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

Cancérogénicité - Rat - Implant

Tumorigène : Agent tumorigène équivoque selon les critères RTECS. Tumorigène : Tumeurs au site ou application.

Cancérogénicité - Souris - Implant

Tumorigène : Agent tumorigène équivoque selon les critères RTECS. Tumorigène : Tumeurs au site ou

application.

**CIRC :**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

**ACGIH :**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme un cancérigène ou cancérigène potentiel selon l'ACGIH.

**NTP :**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme un cancérigène connu ou anticipé par le NTP.

**OSHA :**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme un cancérigène ou cancérigène potentiel selon l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

**Risque d'aspiration**

Aucune donnée disponible

Informations Complémentaires

**RTECS : TP2160000**

Irrégularités de l'estomac – basées sur des preuves humaines

Irrégularités de l'estomac – basées sur des preuves humaines

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité**

Aucune donnée disponible

## Persistence et dégradabilité :

Aucune donnée disponible

## Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible

## Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible

## Résultats des évaluations PBT et vPvB :

L'évaluation PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise/non réalisée.

## Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

### Produit

Brûlez dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'un épurateur, mais soyez très prudent.

s'enflammer car ce matériau est hautement inflammable.

Proposez les solutions excédentaires et non recyclables à une entreprise d'élimination agréée.

### Emballage contaminé

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (États-Unis)

Numéro ONU : 3089

Classe : 4.1

Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition correct : Poudres métalliques inflammables, nsa

Quantité déclarable (RQ) :

Risque d'inhalation de poison : Non

## IMDG

Numéro ONU : 3089

Classe : 4.1

Groupe d'emballage : II

Numéro EMS : FG, SG

Nom d'expédition correct : POUDRE MÉTALLIQUE INFLAMMABLE, NSA

## IATA

Numéro ONU : 3089

Classe : 4.1

Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition correct : Poudre métallique, inflammable, nsa

---

## ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Composants du SARA 302

Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III, section 302 de la SARA.

Composants du SARA 313

Ce matériau ne contient aucun composant chimique dont les numéros CAS connus dépassent les seuils de déclaration (de minimis) établis par le titre III de la SARA, section 313.

Dangers SARA 311/312

Risque d'incendie, risque chronique pour la santé

Composantes du droit de savoir du Massachusetts

Platine

N° CAS 7440-06-4

Date de révision

1993-04-24

Composantes du droit à l'information en Pennsylvanie

Platine

N° CAS 7440-06-4

Date de révision

1993-04-24

Composantes du droit de savoir du New Jersey

Platine

N° CAS 7440-06-4

Date de révision

1993-04-24

Composantes de la proposition 65 de Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des maladies congénitales ou des complications.

défauts ou tout autre trouble de la reproduction.

---

## **ARTICLE 16. AUTRES INFORMATIONS**

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables à la produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Cela ne représente aucune garantie de propriétés du produit.